



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MARS 2020**

Convocation envoyée le 2 mars 2020

Convocation affichée le 2 mars 2020

Heure de début de la séance à 20h45

Fin de la séance à 23h00

Nombre d'élus en exercice : 11

Nombre d'élus participant au vote : 9

L'an deux mille vingt, le dix mars à 20h45, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry AURIOL, Maire.

Étaient présents : Thierry AURIOL, Jean-Claude BOULET, Patrick BORRY, Michel LAURENS, Patrice ROLLIN, Jean BEPMALE, Anne VERDIER, Martine INIGO, , Nathalie OLLIVIER

Absents excusés : David WENDLAND, Hélène PENNEKAMP

Secrétaire de séance : Martine INIGO a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte administratif 2019
- Approbation du compte de gestion 2019
- Affectation du résultat de l'exercice 2019

APPROBATION DU COMPTE RENDU du 26 FEVRIER 2020

2020/03/01 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean BEPMALE pour la présentation et la lecture du compte administratif 2019 de la commune, lequel peut se résumer comme suit :

	Au 1/01/2019		Année 2019			Au 31/12/2019
	Report à nouveau	Part affectée à l'invest	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Fonctionnement	294 975.44	116 148.31	243 797.32	218 702.70	25 094.62	203 921.75
Investissement	43 058.31		402 093.15 dont 116 148.31	344 539.99	57 553.16	100 611.47
TOTAL	338 033.75	116 148.31	645 890.47	563 242.69	82 647.78	304 533.22

Besoin de financement

Résultat de clôture en investissement	100 611.47
Reste à réaliser en Dépenses	133 786.24
	-33 174.77

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019

Résultat de clôture en Fonctionnement	203 921.75
Besoin de financement	-33 174.77
	170 746.98

2020/03/02 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNAL 2019

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le Budget Primitif 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE A L'UNANIMITE

- que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après avoir entendu l'exposé, Monsieur le Maire quitte la salle, et après en avoir délibéré les 8 conseillers restant :

DECIDE

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2019.

2020/03/03 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

L'an deux mille vingt, le dix mars à 20h45, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry AURIOL, Maire.

Etaient présents : Thierry AURIOL, Jean-Claude BOULET, Patrick BORRY, Michel LAURENS, Patrice ROLLIN, Jean BEPMALE, Anne VERDIER, Martine INIGO, Nathalie OLLIVIER

Absents excusés : David WENDLAND, Hélène PENNEKAMP

Secrétaire de séance : Martine INIGO a été nommé secrétaire de séance.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

FONCTIONNEMENT Exercice 2019	
Résultat antérieurs cumulés reportés	294 975.44
- Part affectée en investissement au compte 1068 (N-1)	116 148.31
Résultat antérieur reporté en fonctionnement	178 827.13
+ Résultat de fonctionnement l'exercice N	25 094.62
Résultat de clôture N	203 921.75
INVESTISSEMENT Exercice 2019	
Résultat antérieurs reportés (ligne R001 du CA N-1)	43 058.31
+ Excédent de financement - R001	57 553.16
Solde cumulé	100 611.47
Restes à réaliser d'investissement 2019 en Dépenses	-133 786.24
Besoin de financement à reporter au 1068	-33 174.77

Propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION	
Affectation en Recette investissement 1068	33 174.77
Report en Recette Fonctionnement R002	170 746.98
Report en Recette Investissement R001	100 611.47

DECIDE

- **D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 comme proposé ci-dessus.

Signatures des membres présents :

AURIOL Thierry, Maire	
BOULET Jean-Claude	
VERDIER Anne	
BORRY Patrick	
LAURENS Michel	
WENDLAND David	Absent excusé
OLLIVIER Nathalie	
PENNEKAMP Hélène	Absente excusée
INIGO Martine	
BEPMALE Jean	
ROLLIN Patrice	